

## Édito du Maire

Situation paradoxale que celle d'avoir une équipe élue, le 15 mars 2020, qui ne peut pas se mettre au travail et de devoir demander à ceux qui s'étaient organisés pour terminer leur mandat de le poursuivre.

Dans l'ensemble, sur Port-Louis, les choses se passent plutôt bien.

Le conseil sortant, maintenu en activité, l'accepte dans la bonne humeur avec la responsabilité et l'engagement qui a été le sien et les nouveaux élus s'investissent dans la vie communale par le biais du bénévolat. Une commission extra-municipale regroupant les élus maintenus dans leurs responsabilités et les nouveaux élus, tous les nouveaux élus, non investis dans leurs charges, est en voie de constitution. Objectif : assumer collectivement toutes les situations créées par le covid-19 et passer le relais en souplesse entre les élus, afin de permettre un redémarrage de l'activité communale dès la fin du confinement.

Nos agents communaux restent mobilisés pour répondre aux situations d'urgences.

Chaque jour, des agents sont présents à la mairie. Ils assument la continuité du service public, état civil, décès, dossiers d'urbanisme urgents, gestion des affaires courantes, gestion des annulations d'événements, coordination des services de proximité mis en place pour répondre à la situation d'urgence sanitaire. Ces services se traduisent par une réorganisation du marché avec une équipe de médiateurs bénévoles, par la coordination de nombreux Port-Louisiens volontaires soit pour venir en aide à des personnes qui sont dans l'impossibilité de faire leurs courses ou de pourvoir à des besoins de base, soit pour maintenir deux fois par semaine un contact humain auprès des personnes seules et prendre en main si nécessaire des situations de détresse.

D'autres sont confinés à leur domicile, conformément aux décisions gouvernementales, mais tous sont prêts et les faits le démontrent, chaque jour dans notre commune, à répondre aux sollicitations de la municipalité pour assumer les situations d'urgences.

Certaines décisions sont mal comprises : cimetière fermé, chemins côtiers interdits, plages interdites, marché du samedi maintenu à la demande expresse de la municipalité, soutien aux commerçants, artisans et producteurs... Nous assumons la totalité de ces prescriptions et nous nous en expliquerons, lorsque la situation sera revenue à la normale, lors d'une réunion publique à laquelle vous serez appelés à participer. Vous pourrez alors apporter vos réactions telles que vous les ressentez, telles que vous les avez vécues pendant la crise et le confinement.

Pour l'instant, protégez-vous, protégez les autres.

Merci aux bénévoles.

Merci pour votre compréhension et votre attitude responsable durant l'épreuve que nous vivons.

Daniel MARTIN  
Maire de Port Louis

# À savoir, à faire savoir...

## Ramassage des encombrants

	Mai
Encombrants	Mer. 27
Déchets verts	Mer. 27



## Gestion des déchets

Lorient Agglomération rappelle aux habitants que les déchets destinés à la déchèterie ne doivent pas être déposés dans les bacs de collecte, ni sur le trottoir.

Ces déchets ne seront pas collectés lors des tournées en porte à porte. Les habitants sont invités à les conserver à domicile dans l'attente de la réouverture des déchèteries et d'un retour à la normale. Ce geste de civisme permettra de garantir le bon déroulement et la pérennité des services de collecte et de traitement des déchets ménagers, qui fonctionnent actuellement avec un effectif réduit d'agents compte tenu du contexte sanitaire. De plus, ces déchets destinés normalement à la déchèterie ne pourront pas être valorisés ni recyclés et peuvent venir perturber, voire bloquer, le bon fonctionnement des installations de traitement.

Concernant les déchets végétaux, Lorient Agglomération souhaite rappeler aux habitants que ceux-ci ne doivent pas être déposés dans les bacs de déchets ménagers et notamment dans le bac vert exclusivement réservé aux biodéchets de cuisine mais de les conserver également à domicile. Il est possible de les réutiliser dans le jardin comme paillage naturel au pied des haies, massifs fleuris ou des plants du potager. C'est une méthode éco-responsable, économique, protectrice et fertilisante pour la terre. Une tonte «mulching» permet également de garder l'herbe hachée finement sur le gazon pour le nourrir. Enfin, la méthode du compostage maison, à réaliser en tas ou en composteur, produit un engrais 100 % naturel et efficace. Les tailles de haies et autres végétaux volumineux doivent quant-à-eux être entreposés dans un coin du jardin dans l'attente de la réouverture des déchèteries.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et afin de protéger la santé de ses salariés, le centre de tri des textiles de RETRITEX, basé à Pontivy, a décidé de suspendre son activité. En conséquence, la collecte des textiles dans les 140 conteneurs blancs RETRITEX est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur les 25 communes de Lorient Agglomération. Dans l'attente d'un retour à la normale, les habitants sont invités à conserver leurs textiles usagés à domicile. Malgré des effectifs réduits, la collecte des conteneurs d'apport volontaire réservés au verre et aux papiers reste assurée sur la commune. Il est, par ailleurs, important de rappeler que les dépôts sauvages sont interdits. Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique risque une amende pouvant atteindre 1 500 €, la confiscation de son véhicule et le versement de dommages et intérêts à la commune de plusieurs milliers d'euros.

## Etat civil

### Décès :

Le 22 mars 2020 : Marie LE MAUX veuve ALLAIN.  
Le 28 mars 2020 : Georgette BLAISE veuve CHEFTEL.  
Le 28 mars 2020 : Raymonde LE BAIL veuve RIBLER.  
Le 30 mars 2020 : Pierrette ROSIER veuve CLÉRY.  
Le 31 mars 2020 : Marie LE BIHAN veuve BAUDET.



Ville de Port-Louis  
[www.ville-portlouis.fr](http://www.ville-portlouis.fr)

Directeur de publication : Daniel Martin  
Courriel : [accueil@ville-portlouis.fr](mailto:accueil@ville-portlouis.fr)  
02 97 82 59 59 / Fax 02 97 82 41 98  
Rédaction et mise en page :  
ServicecommunicationMairiedePort-Louis  
[communication@ville-portlouis.fr](mailto:communication@ville-portlouis.fr)  
Tirage : 2000 exemplaires.



## Le Bateau Far

La crêperie Le Bateau Far a démarré son activité version Covid-19. Crêpes de blé noir et de froment «bio» à emporter, 4€ la demi-douzaine. Rendez-vous place au bois à Port-Louis le mercredi après-midi et le samedi matin. Pensez à réserver par téléphone ou sms au 06 79 93 03 22. Catherine et Richard seront heureux de vous accueillir avec le sourire sous leurs masques.

## Forum des associations

Le forum des associations se tiendra le 5 septembre 2020 à la salle Artimon à Locmiquélic.

Les inscriptions se font exclusivement à l'aide du bulletin de participation à télécharger sur le site de l'OISBRG à l'adresse [https://www.oisbrg.fr/forum\\_des\\_associations.html](https://www.oisbrg.fr/forum_des_associations.html) à renvoyer soit par mails à [contact@oisbrg.fr](mailto:contact@oisbrg.fr) soit par courrier à l'adresse: OISBRG Maison du Stade rue Léon Blum 56570 Locmiquélic.

Les inscriptions doivent nous parvenir IMPÉRATIVEMENT avant le 31 juillet 2020. Contrairement aux années précédentes, les demandes reçues après cette date ne seront plus prises en compte.

## Voyageons sans quitter Port-Louis !

Les ateliers-cuisine de l'association Port Louis Epices vous entraînent sur les routes épicées des cuisines du monde . Le 16 mai , escale au Laos, animée par Somphou Invathong. Confectionnez un Tam Sôm de papaye et ses sauces parfumées . Découvrez le dessert Crao Tôm Vân - cuit vapeur dans ses feuilles de bananier... et retrouvons les plaisirs de la convivialité .

**A NOTER : cette animation est reportée au mois d'octobre, pendant la Fête des Epices.**

## Relevé participatif des compteurs d'eau

La Direction Eau et Assainissement de Lorient Agglomération fait appel aux usagers de la commune de Port-Louis pour collaborer à l'actualisation de la relève des compteurs d'eau.



Compte tenu des effectifs réduits sur le terrain du fait de la crise sanitaire et afin de pouvoir établir une facture correspondant au plus près à la consommation réelle et non à une estimation, Lorient Agglomération sollicite la contribution de chaque foyer concerné pour l'aider dans la reprise de ses activités. Tous les habitants de Port-Louis sont sollicités pour relever leur compteur.

En cas de doute sur le fait de faire partie du périmètre ciblé, l'utilisateur peut vérifier la date de relève du compteur indiquée sur sa dernière facture basée sur un relevé réel. Si la date qui y figure est comprise entre la mi-mars et la mi-mai 2019, le relevé doit être renouvelé car il est effectué à un rythme annuel.

L'utilisateur est invité à :

- prendre en photo son compteur d'eau (numéro du compteur et index de consommation lisibles)
- à l'adresser par courriel à : [contact-eau@agglo-orient.fr](mailto:contact-eau@agglo-orient.fr)
- en précisant ses coordonnées et la date de la prise de vue.

# À savoir, à faire savoir...

## Fermeture de la médiathèque

Suite à l'évolution des directives gouvernementales dans le cadre de la prévention contre l'épidémie de coronavirus, la médiathèque Pondichéry a fermé et tous les événements qui devaient y avoir lieu ont été annulés.

Pour continuer d'assurer un minimum de service public culturel, l'équipe de la médiathèque a fait une sélection de sites qui proposent des livres numériques gratuits (articles, livres numériques à votre disposition) et une sélection de podcasts, vidéos et applications (onglet en ligne). Tout est sur le site du réseau Médiarade : <https://www.mediarade.net>

## Avis de Temps Fort !

Le festival des arts de la rue Avis de Temps Fort ! 2020 est annulé. En effet la conjoncture actuelle ne permet pas de tenir un tel événement. En revanche, cet été, retrouvez des rendez-vous d'arts de la rue à Port-Louis. Vous découvrirez les rendez-vous prochainement...

## Sortir Au Théâtre Ensemble

Le collectif SATE avait programmé Le spectacle Falaise fin mai au Théâtre de Lorient. Ce spectacle est annulé en raison de la situation.

## Musée de la Marine et Citadelle de Port-Louis

### La citadelle insolite

La visite guidée du mois de mai est annulée au vue de la situation actuelle.

## Conférence

La conférence sur les composants de la marine en bois au temps des rois, par Guy Tournier, est annulée.

## Musée de la Compagnie des Indes

### Le musée en boîte

Cette animation est annulée au vue de la situation actuelle en France.



## Don du sang

Vous avez entre 18 et 71 ans ? Vous pesez au moins 50 kilos ? Vous avez un peu de temps à donner à autrui, à celui qui a besoin de vous ? Alors réfléchissez et donnez, vous êtes peut-être l'écu qui sauvera sa vie.

Rendez-vous le vendredi 29 mai de 15h à 19h à la salle des fêtes de Locmalo.



## Commémorations

Avec la situation actuelle que connaît la France, les commémorations du vendredi 8 mai et du samedi 23 mai se tiendront en comité restreint.

## Pavoisons nos façades

Suite à la décision du Président de la République, la commémoration du 8 mai est autorisée sous une forme restreinte mais non publique.

Les habitants qui souhaitent marquer le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre 39-45, peuvent pavoiser leurs fenêtres ou balcons en signe de reconnaissance et de participation à cette cérémonie.

À titre d'exemples, elle a décidé de :

- la création d'un groupe de bénévoles entraide-solidarité,
  - courses alimentaires et pharmacie pour les personnes ne pouvant se déplacer
- la prise en charge du suivi des personnes à risques, 711 personnes de plus de 70 ans ont été ou sont en cours de contact,
- l'ouverture du bureau de poste,
- la mise en place d'un soutien aux commerçants et artisans,
- la mise en place d'un soutien aux distributions alimentaires des plus démunis,
- l'accompagnement de l'accueil des femmes en situation de violence,
- la mise à disposition d'attestations de déplacement à la population via les commerçants,
- la mise à disposition des commerçants de gel hydro-alcoolique,
- l'accueil des enfants des personnels prioritaires,
- la collecte et la distribution de matériel aux professionnels de santé,
- la mise en place d'un soutien à la mise en place du réseau d'intervention infirmiers Covid-19 de la rive gauche,
- l'aide aux familles n'ayant pas d'ordinateur, d'imprimante ou plus de consommables pour tirer les devoirs à faire à la maison,
- la réouverture des jardins partagés,
- la réorganisation du marché du samedi afin de le maintenir en toute sécurité pour les producteurs, la population et la création d'un corps de médiateurs chargé de faire respecter les règles de sécurité exigées par la préfecture,
- la commande de masques pour la population,
- la mise en place d'une procédure de portage de livres chez les personnes ne pouvant pas se déplacer,
- la distribution gratuite de livres à la population après la fermeture par mesure de sécurité des boîtes à livres,
- la gestion des interdictions gouvernementales et préfectorales.

Elle gère également le plan de continuité de l'activité du personnel communal

- le maintien des services essentiels de la commune :
  - l'état civil,
  - le CCAS,
  - le service communication,
  - les services techniques et la propreté,
  - la gestion des ressources humaines et financières.

Pour finir, elle construit le plan de retour à l'activité :

- pour réactiver dans des conditions sanitaires optimales les services de la commune, notamment l'accueil dans les écoles,
- pour accompagner la reprise de l'activité des acteurs économiques de la commune,
- pour accompagner la population dans ce retour à une vie plus normale...

Cette liste d'interventions, non exhaustive, très synthétique montre l'ampleur des problèmes posés à notre population par l'épidémie et les réponses qu'il nous faut, chaque jour, apporter.



### **Lettre à destination**

- **des élus de l'actuel conseil municipal et du conseil municipal non encore installé,**
- **pour information à la population**

Nous sommes dans une situation paradoxale.

D'une part, nous avons un conseil municipal régulièrement élu.

Je vous rappelle que sur 2 346 inscrits, nous avons enregistré une participation de 1 312 votants (55,92 % des inscrits) et de 1 245 bulletins valablement exprimés soit 53,07 % des inscrits et 94,89 % des votants. Plus de la moitié des électeurs inscrits ont exprimé leur choix ainsi que leur volonté de voir être appliqué un programme, celui qu'ils ont choisi.

La liste « Port-Louis Avenir » a obtenu 694 voix soit 55,74 % des exprimés et la liste « Ensemble pour Port-Louis » 551 voix soit 44,26 % des exprimés.

D'autre part, nous avons une situation créée par la pandémie du coronavirus qui a amené le gouvernement à figer la situation en prolongeant le mandat des élus en place et en ne permettant pas l'installation des nouveaux conseils.

Rajoutons le confinement de l'ensemble de la population donc des élus et nous avons une parfaite image de la situation que nous avons eu à affronter.

En quelques jours, un nombre impressionnant de problèmes, liés à notre vie journalière, est apparu.

Chacun a tant bien que mal adapté sa vie à la situation.

Mais pour les plus fragiles, la situation est devenue insupportable.

Le pouvoir central a dû s'adapter, modifier ses décisions, ...

Celles-ci, parfois contradictoires, ont dû être adaptées au niveau local.

Aucune information, sur quelque sujet que ce soit, n'est parvenue aux maires des communes jusqu'à ce jour.

Les maires découvraient chaque jour dans la presse de nouvelles décisions qu'ils devaient appliquer ou cesser d'appliquer sans parfois pouvoir s'appuyer sur un cadre juridique bien déterminé puisque les textes d'application et ordonnances n'étaient pas encore sortis...

C'est dans cette contrainte centralisée, dans cette ambiance générale que nous avons dû faire face.

Chaque maire a choisi la solution qui lui paraissait être la meilleure sur sa commune.

Pour Port-Louis, j'ai opté pour la mise en place d'une cellule de crise.

Composée d'élus et de cadres territoriaux, elle a été mise en place le 16 mars 2020.

Elle se réunit deux fois par semaine et aborde l'ensemble des problèmes liés à la crise causée par le coronavirus.

Dans une situation sanitaire complexe, nous avons fait le choix de lancer un appel public au volontariat pour faire face aux nombreuses tâches qui nous sont imposées par la crise.

Notre appel a été entendu et un nombre extrêmement important de volontaires s'est fait connaître.

Beaucoup d'anciens et de nouveaux élus parmi eux... mais pas seulement.

En tant que Maire de la commune je ne peux que ressentir de la fierté lorsque je constate le nombre important de Port-Louisiens qui se sont spontanément proposés pour participer à l'organisation de la solidarité sur notre commune.

Je tiens à remercier les personnels, les élus et la population pour leur engagement, leur calme, leur sérieux et leur compréhension pour la période qui vient de s'écouler.

Nous allons devoir faire face, dans les prochaines semaines, dans les prochains mois au déconfinement.

La situation est plus complexe qu'elle ne paraît de prime abord.

Nous allons devoir tenir, dans la durée.

Nous allons devoir participer à la sauvegarde de nos commerces, de notre artisanat tout en nous protégeant du coronavirus.

Nous allons devoir protéger nos valeurs, dans une période où certains excès sont prévisibles.

Les élus locaux, quoi qu'en pensent les diverses strates du pouvoir national, sont et demeureront le dernier et plus efficace rempart pour nos populations.

À nous de ne pas décevoir celle de Port-Louis.

Le 27 avril 2020

**Le Maire,  
Daniel MARTIN.**



## Trois mesures importantes

Trois actions importantes ont été mises en place par la municipalité lors de cette crise du Covid-19 :

- la réouverture du cimetière, dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale,
- la commande de 3 000 masques homologués et leur distribution prévue entre le 11 et le 15 mai dans la boîte à lettres de chaque habitant de la commune, à raison d'un masque par personne,
- la demande de réouverture du bureau de poste, dans un premier temps le vendredi de 10h à 12h, puis du lundi au jeudi de 10h à 12h.